



AVIS
DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE
PAGESJAUNES GROUPE

2013

Le 5 juin 2013
à 17 heures au Palais Brongniart
Place de la Bourse – 75002 Paris

PAGESJAUNES GROUPE devient

Solocal
GROUP

COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?	3
Comment justifier de votre qualité d'actionnaire ?	3
Comment vous informer ?	3
Comment voter ?	4
Comment remplir le formulaire joint à ce document ?	7
Questions écrites	7
ORDRE DU JOUR	8
À titre ordinaire	8
À titre extraordinaire	8
EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA SITUATION DE PAGESJAUNES GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	9
Internet	9
Annuaire imprimés	9
Autres activités	9
Commentaires sur les résultats annuels 2012	10
1 Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Internet	11
2 Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Annuaire imprimés	11
3 Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Autres activités	12
4 Perspectives	12
PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2013	13
À titre ordinaire	13
À titre extraordinaire	14
Renseignements sur les administrateurs dont la ratification de la cooptation est proposée à l'Assemblée générale	15
PROJETS DE RÉOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2013	18
À titre ordinaire	18
À titre extraordinaire	20
RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	21
DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS	23
DEMANDE D'ENVOI PAR INTERNET	25

COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de PagesJaunes Groupe se tiendra :

**Mercredi 5 juin 2013
à 17 heures au Palais Brongniart
Place de la Bourse – 75002 Paris**

Vous pouvez assister personnellement à l'Assemblée ou bien voter par correspondance ou par procuration.

Dans tous les cas, vous indiquerez votre choix en utilisant le formulaire de « vote par correspondance ou par procuration » joint à cette convocation. Quel que soit le mode de participation que vous choisissiez, vous devez justifier de votre qualité d'actionnaire de PagesJaunes Groupe.

Comment justifier de votre qualité d'actionnaire ?

- **Pour vos actions nominatives** : être inscrit en compte nominatif (pur ou administré) au plus tard le 31 mai 2013 à 0 heure, heure de Paris (décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006).
- **Pour vos actions au porteur** : faire établir, dès que possible, une attestation de participation constatant l'enregistrement comptable de vos titres, au plus tard le 31 mai 2013 à 0 heure, heure de Paris (3^e jour ouvré précédant l'Assemblée générale à 0 heure), dans les comptes titres tenus par votre intermédiaire financier (décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006). Pour être prise en compte, cette attestation devra parvenir à BNP Paribas Securities Services, banque centralisatrice de l'Assemblée générale de PagesJaunes Groupe, au plus tard le 4 juin 2013 à 15 heures (heure de Paris).

Comment vous informer ?

- **Par téléphone** :
 - au 0800 81 84 54 (Numéro Vert)
 - de 9 h 00 à 19 h 00, du lundi au vendredi
- **Par Internet** :
www.solocalgroup.com
- **Par e-mail** :
actionnaires@solocalgroup.com
- **Par courrier** :
PagesJaunes Groupe
Relations actionnaires
7, avenue de la Cristallerie
92317 Sèvres Cedex

Comment voter ?

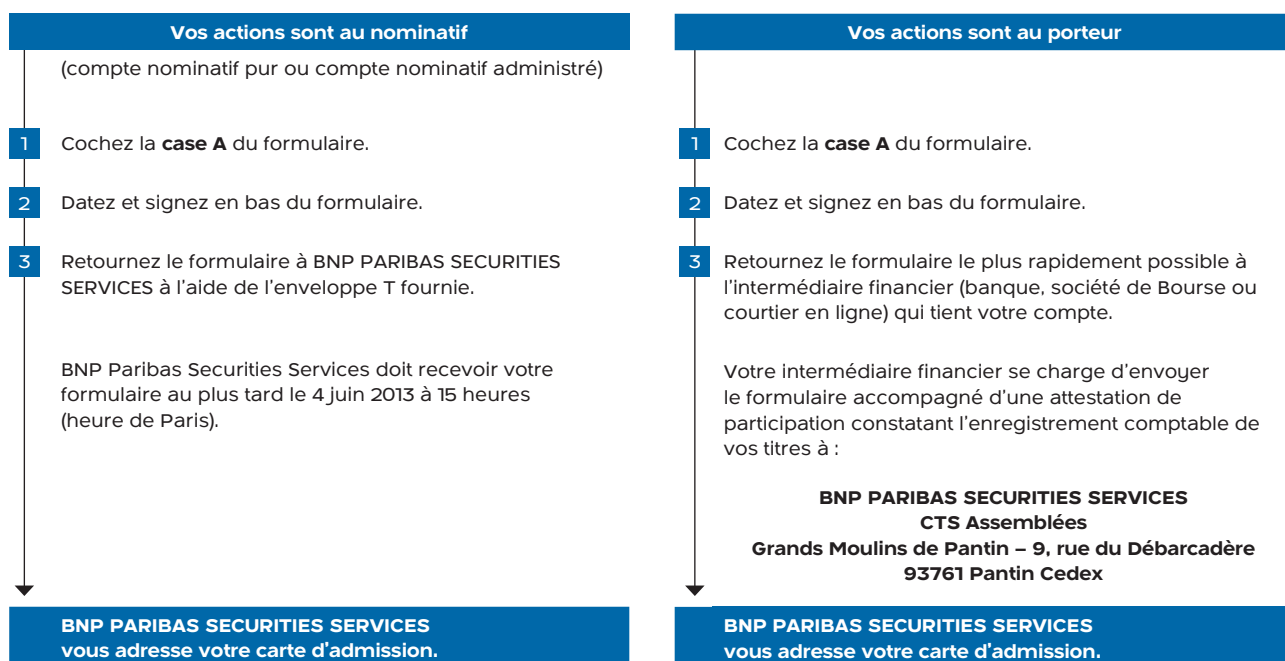
Vous êtes actionnaire de PagesJaunes Groupe à la date de l'Assemblée, vous pouvez utiliser le formulaire de vote/participation (cf. modèle page 7) ou voter par Internet.

Vous avez cinq possibilités pour exercer votre droit de vote :

- assister personnellement à l'Assemblée générale ;
- donner votre pouvoir au Président de l'Assemblée (le Président du Conseil d'administration) ;
- donner votre pouvoir à un tiers ;
- voter par correspondance ;
- voter par Internet.

En utilisant le formulaire de vote/participation :

VOUS SOUHAITEZ ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Vous vous présentez le jour de l'Assemblée avec votre carte d'admission.

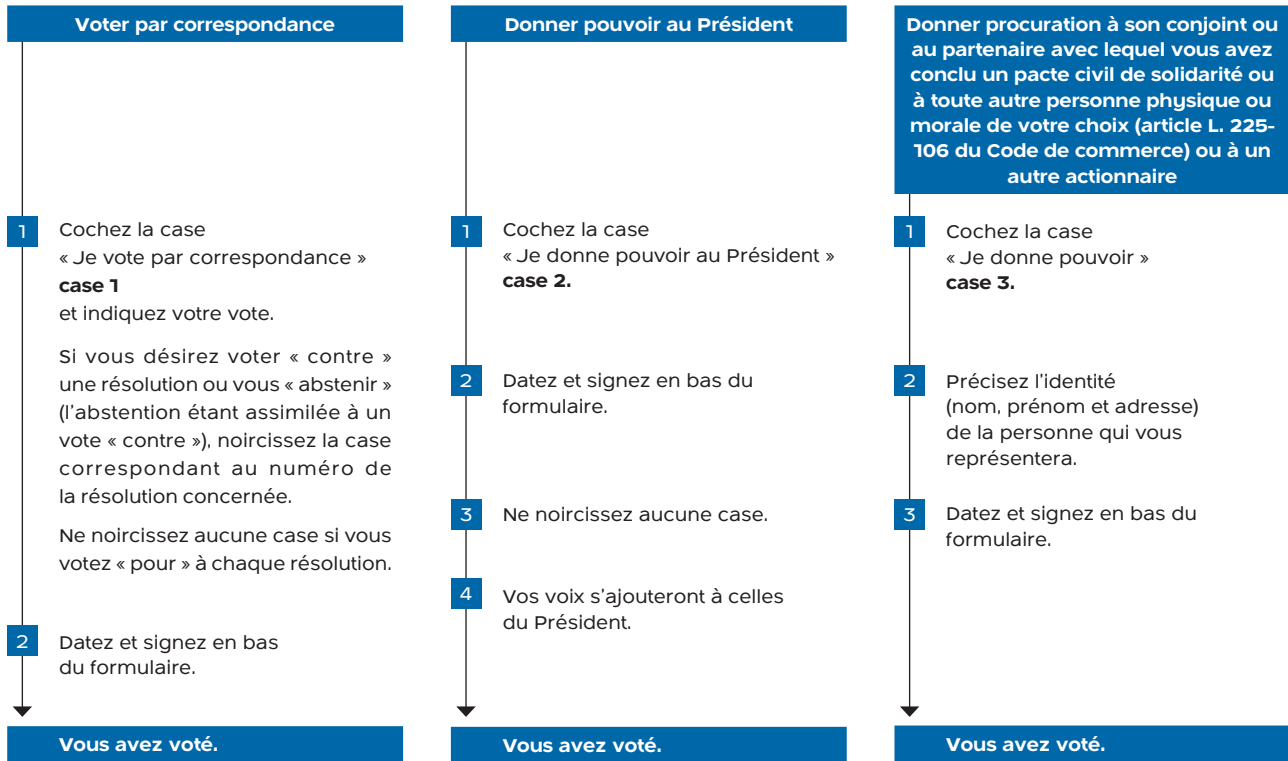
Si votre demande est parvenue à BNP Paribas Securities Services après le 31 mai 2013, vous devez vous présenter au guichet sans document le jour de l'Assemblée.

Si vous n'avez pas demandé votre carte d'admission :

- en qualité d'actionnaire au nominatif, vous pourrez participer à l'Assemblée générale sur simple présentation d'une pièce d'identité auprès du guichet prévu à cet effet, à l'accueil de l'Assemblée ;
- en qualité d'actionnaire au porteur, vous pourrez participer à l'Assemblée générale sur présentation d'une attestation de participation établie par votre intermédiaire financier constatant l'enregistrement comptable de vos titres au plus tard le 31 mai 2013 à 0 heure (heure de Paris), et d'une pièce d'identité auprès du guichet prévu à cet effet le jour de l'Assemblée.



VOUS SOUHAITEZ VOTER PAR CORRESPONDANCE OU ÊTRE REPRÉSENTÉ(E) À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



- **Si vos actions sont au nominatif :**

Retournez le formulaire à BNP Paribas Securities Services en utilisant l'enveloppe T fournie.

- **Si vos actions sont au porteur :**

Adressez le formulaire à l'intermédiaire financier (banque, société de Bourse ou courtier en ligne) qui tient votre compte. Votre intermédiaire financier se chargera d'envoyer le formulaire accompagné d'une attestation de participation constatant l'enregistrement comptable de vos titres, au plus tard le 31 mai 2013 à 0 heure (heure de Paris), à :

BNP Paribas Securities Services – CTS Assemblées

Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.



EN UTILISANT INTERNET

Cette possibilité est un moyen supplémentaire de participation offert aux actionnaires qui, au travers d'un site Internet sécurisé, peuvent bénéficier de toutes les possibilités disponibles sur le formulaire de vote sous format papier.

L'accès au site est protégé par un identifiant et un mot de passe. Les échanges de données sont cryptés pour assurer la confidentialité du vote.

Le site Internet sécurisé dédié au vote préalable à l'Assemblée générale sera ouvert à compter du 17 mai 2013 à l'adresse suivante : <https://gisproxy.bnpparibas.com/pagesjaunesgroupe.pg>.

La possibilité de voter par Internet avant l'Assemblée générale prendra fin la veille de la réunion, soit le 4 juin 2013, à 15 heures (heure de Paris). Toutefois, afin d'éviter tout engorgement éventuel du site Internet dédié au vote préalable à l'Assemblée générale, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour voter.

• Pour l'actionnaire nominatif pur :

L'actionnaire au nominatif pur qui souhaite voter par Internet avant l'Assemblée générale, devra, pour se connecter au site dédié sécurisé de l'Assemblée générale, utiliser le numéro d'identifiant et le mot de passe lui permettant de se connecter sur le site Planetshares pour accéder à son compte nominatif. Après s'être connecté, l'actionnaire devra suivre les indications données à l'écran afin de voter.

• Pour l'actionnaire nominatif administré :

L'actionnaire au nominatif administré recevra un courrier lui indiquant notamment son identifiant, lui permettant d'accéder au site dédié sécurisé de l'Assemblée générale. Après s'être connecté, l'actionnaire devra suivre les indications données à l'écran afin de voter.

• Pour l'actionnaire au porteur :

L'actionnaire au porteur qui souhaite voter par Internet avant l'Assemblée générale, devra demander à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de son compte titres d'établir une attestation de participation (pour la quantité détenue par l'actionnaire) et devra lui indiquer son adresse électronique. Selon la procédure habituelle, l'établissement teneur de compte transmettra alors l'attestation de participation, ainsi que l'adresse électronique de l'actionnaire, à BNP Paribas Securities Services – CTS Assemblées – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Cette adresse électronique sera utilisée par BNP Paribas Securities Services pour communiquer à l'actionnaire un identifiant lui permettant de se connecter au site sécurisé dédié au vote préalable à l'Assemblée générale. L'actionnaire devra, alors, suivre les indications données à l'écran pour obtenir son mot de passe de connexion et ensuite, voter.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

• Pour l'actionnaire au nominatif pur :

- L'actionnaire devra envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com. Ce courriel devra obligatoirement contenir les informations suivantes : Assemblée générale mixte de PagesJaunes Groupe du 5 juin 2013, nom, prénom, adresse et numéro de compte courant nominatif du mandant, le cas échéant, ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire.
- L'actionnaire devra obligatoirement confirmer sa demande sur PlanetShares/My Shares ou PlanetShares/My Plans (<https://planetshares.bnpparibas.com>) en se connectant avec ses identifiants habituels et en allant sur la page « Mon espace actionnaire – Mes Assemblées générales » puis en cliquant sur le bouton « Désigner ou révoquer un mandat ».

• Pour l'actionnaire au porteur ou au nominatif administré :

- L'actionnaire devra envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com. Ce courriel devra obligatoirement contenir les informations suivantes : Assemblée générale mixte de PagesJaunes Groupe du 5 juin 2013, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire.
- L'actionnaire devra obligatoirement demander à son intermédiaire financier qui assure la gestion de son compte titres d'envoyer une confirmation écrite à BNP Paribas Securities Services – CTS Assemblées – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Seules les notifications de désignation ou révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

Afin que les désignations ou révocations de mandats puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées :

- par voie électronique au plus tard la veille de l'Assemblée, le 4 juin 2013 à 15 heures (heure de Paris) ;
- par voie postale au plus tard la veille de l'Assemblée, le 4 juin 2013 à 15 heures (heure de Paris).

Comment remplir le formulaire joint à ce document ?

N'envoyez pas directement votre formulaire à PagesJaunes Groupe.

Toutes les opérations relatives à l'Assemblée générale sont assurées par BNP Paribas Securities Services, banque centralisatrice de l'Assemblée générale de PagesJaunes Groupe.

BNP Paribas Securities Services – CTS Services des Assemblées
Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Vous souhaitez assister à l'Assemblée et recevoir votre carte d'admission : cochez la case A.

Si vos actions sont au porteur, adressez ce formulaire à votre teneur de compte qui le fera suivre accompagné d'une attestation de participation à BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please refer to instructions on reverse side.

A QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, NOIRCIER COMME CE CI ■ LA OU LES CASES CORRESPONDANTES, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / **WHICHEVER OPTION IS USED, SHADE BOX(ES) LIKE THIS ■, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM**
 Je désire assister à cette assemblée et demander une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.
B. J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

PAGESJAUNES GROUPE
 S.A. au capital de 56 196 950,80 €
 Siège social : 7, avenue de la Cristallerie
 92317 SEVRES cedex
 552 028 425 RCS Nanterre

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de PagesJaunes Groupe se tiendra
 mercredi 5 Juin 2013, à 17 heures,
 au Palais Brongniart
 Place de la Bourse
 75002 PARIS

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ / For Company's use only
 Identifiant / Account
 Nominatif Registered
 Vote simple Single vote
 Nombres d'actions / Number of shares
 Porteur / Bearer
 Vote double Double vote
 Nombre de voix / Number of voting rights

1 JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST
 Cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)
Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noirissant comme ceci ■ la case correspondante et pour lesquels je vote **NON** ou je m'abstiens.
 I vote **YES** all the draft resolutions approved by the Board of Directors **EXCEPT** those indicated by a shaded box - like this ■, for which I vote **NO** or I abstain.
 Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, je vote en noirissant comme ceci ■ la case correspondant à mon choix.
 On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this ■.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	Qui / Yes	Non/No	Qui / Yes	Non/No
									A	Abst/Abs	F	Abst/Abs
10	11	12	13	14	15	16	17	18	B		G	
19	20	21	22	23	24	25	26	27	C		H	
28	29	30	31	32	33	34	35	36	D		J	
37	38	39	40	41	42	43	44	45	E		K	

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting
 - Je donne pouvoir au Président de l'AG, de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the general meeting to vote on my behalf...
 - Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote NON). / I abstain from voting (is equivalent to a vote NO).....
 - Je donne procuration (cf. au verso renvoi 4) à M., Mme ou Mlle, Raison Sociale.....
 pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
 In order to be considered, this completed form must be returned at the latest
 sur 1^{ère} convocation / on 1st notification sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification
 mardi 04 Juin 2013 à 15h00 / on Tuesday June 4th at 3:00 pm (PARIS time)
 à / to BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, CTS Assemblées, Grands Moulins de Pantin – 93761 PANTIN Cedex.

2 JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 cf. au verso renvoi (3)
 I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
 See reverse (3)

3 JE DONNE POUVOIR A : cf. au verso renvoi (4)
 I HEREBY APPOINT see reverse (4)
 M., Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name
 Adresse / Address

ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre banque.
CAUTION : If it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement)
 - Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary)
 Cf. au verso renvoi (1) - See reverse (1)

Quel que soit votre choix, datez et signez ici.

Inscrivez ici vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà.

Date & Signature

Pour voter par correspondance, cochez la case 1.

Pour être pris en compte, votre formulaire doit parvenir à BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES au plus tard le 4 juin 2013 avant 15 heures.

Vous donnez pouvoir au Président de l'Assemblée : cochez la case 2. Datez et signez au bas du formulaire, sans rien remplir.

Vous donnez pouvoir à une personne dénommée : cochez la case 3 et inscrivez les coordonnées de cette personne.

Questions écrites

Les questions écrites doivent être envoyées au Président du Conseil d'administration, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au siège social. Elles sont accompagnées d'une attestation de participation soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire financier. Cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale. Conformément à la législation en vigueur, la réponse

à une question écrite sera réputée avoir été donnée dès lors qu'elle figurera sur le site Internet de la Société dans une rubrique consacrée aux questions-réponses.

Tous les documents et informations prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site de la Société : <http://www.solocalgroup.com>, à compter du vingt et unième jour précédant l'Assemblée, soit le 15 mai 2013.

ORDRE DU JOUR

À titre ordinaire

- Rapport du Conseil d'administration.
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice.
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tel que ressortant des comptes annuels.
- Approbation des conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux comptes.
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions PagesJaunes Groupe.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Nicolas Cattelain en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Andrew Wolff en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Madame Sandrine Dufour en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Steven Mayer en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Lee Millstein en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Madame Cécile Moulard en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Marc Simoncini en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Médiannuaire Holding en qualité d'administrateur.

À titre extraordinaire

- Rapport du Conseil d'administration.
- Changement de la dénomination sociale de la Société.
- Modification des statuts en relation avec la prise d'effet le 1^{er} mai 2013 des dispositions statutaires relatives au droit de vote de double.
- Pouvoirs pour formalités.

EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA SITUATION DE PAGESJAUNES GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Le Groupe a comme cœur de métier la mise à disposition d'information locale, principalement en France, au travers de l'édition d'annuaires en ligne et imprimés, ainsi que la publication de contenus éditoriaux facilitant la recherche et le choix des utilisateurs. Au travers de ses filiales, le groupe PagesJaunes exerce trois métiers complémentaires : éditeur de contenus et services, média, et régie publicitaire. Son offre est constituée d'une gamme diversifiée de produits et de services associés à ces activités, à destination du grand public et des professionnels.

Le modèle économique du Groupe repose sur celui des médias : proposer des contenus de qualité générant de l'audience, monétiser cette audience, globale ou par segments, auprès des professionnels.

Les activités du Groupe se décomposent en trois segments :

Internet

Il s'agit des activités exercées au travers d'Internet, dont les produits principaux sont la création et la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « *display* »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'information à contenu local. L'activité Internet du Groupe est principalement réalisée en France, mais aussi en Espagne (QDQ Media), au Luxembourg (Editus, jusqu'en septembre 2012) et sur douze pays au travers de l'entité Yelster Digital (anciennement 123people).

Dans ce segment sont regroupées les activités d'annuaires en ligne de « *pagesjaunes.fr* » et « *pagespro.com* », la création et commercialisation de contenus et espaces publicitaires de type « *search* » et « *display* », notamment au travers de la régie publicitaire Internet Horyzon Média, ainsi que les petites annonces en ligne « *annoncesjaunes.fr* » et « *avendrealouer.fr* ».

Le Groupe est l'un des principaux acteurs européens pour la fabrication et l'hébergement de sites, et propose à ses clients des solutions d'optimisation et de visibilité sur le web de type « SEO » (référencement naturel) ou « SEM » (référencement payant).

Ce segment inclut les services d'itinéraires, de géo-localisation et de réservations en ligne des marques Mappy et UrbanDive, et les offres promotionnelles « *couponing* » avec 123deal, et la promotion digitale.

La recherche de personnes et de profils en ligne avec 123people, la demande de devis en ligne et la mise en relation des acteurs de l'industrie du BTP avec Sotravo (anciennement Keltravo), le site de contenu thématique ComprendreChoisir.com édité par Fine Media, et les offres de marketing direct reposant sur l'envoi de courriers électroniques (« *emailing* ») sont également intégrées dans ce segment.

Annuaire imprimés

Il s'agit de l'activité historique du Groupe, relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, *l'Annuaire*, annuaires QDQ Media en Espagne, et Editus au Luxembourg jusqu'en septembre 2012).

Autres activités

Il s'agit d'une part d'activités spécifiques de PagesJaunes : services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008), Minitel, et l'annuaire inversé QuiDonc. Ce segment inclut également certaines activités de PJMS (anciennement PagesJaunes Marketing Services) : télémarketing, *datamining* (traitement de bases de données), génération de fichiers, traitements de prospects et activités de marketing direct traditionnel (saisie et affranchissements).

Commentaires sur les résultats annuels 2012

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 066,2	1 101,6	- 3,2 %
Achats externes	(227,1)	(255,7)	11,2 %
Autres produits opérationnels	8,2	3,9	110,3 %
Autres charges opérationnelles	(11,7)	(11,5)	- 1,7 %
Salaires et charges sociales	(371,1)	(350,4)	- 5,9 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	464,5	487,9	- 4,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>43,6 %</i>	<i>44,3 %</i>	
Participation des salariés	(14,7)	(14,1)	- 4,3 %
Rémunération en actions	(2,3)	(1,9)	- 21,1 %
Dotations aux amortissements	(36,7)	(25,4)	- 44,5 %
Autres produits et charges d'exploitation	(2,8)	(2,8)	0,0 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	408,0	443,7	- 8,0 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>38,3 %</i>	<i>40,3 %</i>	
Produits financiers	4,6	2,9	58,6 %
Charges financières	(140,6)	(129,0)	- 9,0 %
RÉSULTAT FINANCIER	(136,1)	(126,2)	- 7,8 %
Quote-part de résultat des entreprises associées	(0,9)	(0,2)	- 350,0 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	271,0	317,4	- 14,6 %
Impôt sur les sociétés	(112,4)	(125,8)	10,7 %
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	158,5	191,6	- 17,3 %
dont attribuable aux :			
• actionnaires de PagesJaunes Groupe	158,6	191,6	- 17,2 %
• intérêts minoritaires	(0,1)	0,0	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Hors 123people, le nombre de visites de l'ensemble des sites Internet du Groupe s'élève à 1 684,7 millions en 2012, en hausse de 7,1 % par rapport à 2011, à périmètre comparable avec un nombre de visites sur Internet mobile en hausse de 83,4 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe PagesJaunes s'élève à 1 066,2 millions d'euros en 2012, en baisse de 3,2 % par rapport à 2011. Le repli du chiffre d'affaires des Annuaire imprimés, en baisse de 15,1 % par rapport à 2011, est partiellement compensé par la croissance des activités Internet, en hausse de 8,3 % par rapport à 2011 à 622,7 millions d'euros. Les revenus Internet représentent ainsi 58,4 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2012 contre 52,2 % en 2011.

Les achats externes s'élèvent à 227,1 millions d'euros en 2012, en baisse de 11,2 % par rapport au à 2011. Cette baisse résulte principalement des économies réalisées sur les coûts de papier, impression et distribution (en baisse de 18 %), ainsi que de la réduction de dépenses de marketing et technologie.

Les salaires et charges sociales s'élèvent à 371,1 millions d'euros, en hausse de 5,9 % par rapport à 2011. Cette hausse s'explique par la poursuite des investissements commerciaux en 2012.

Le total des autres produits et charges opérationnels représente une charge de 3,5 millions d'euros en 2012, en baisse de 53 % par rapport à 2011. Cette baisse s'explique principalement par les montants supérieurs de Crédit Impôt Recherche comptabilisés en 2012.

La marge brute opérationnelle du Groupe s'élève à 464,5 millions d'euros en 2012, en baisse de 4,8 % par rapport à 2011. Le taux

de marge brute opérationnelle reste élevé à 43,6 % en 2012 contre 44,3 % en 2011, sa baisse résulte principalement des investissements commerciaux.

Le résultat d'exploitation du Groupe est en baisse de 8,0 % par rapport à 2011 à 408,0 millions d'euros. La baisse du résultat d'exploitation résulte essentiellement de la baisse de la marge brute opérationnelle, ainsi que de l'augmentation des dotations aux amortissements, pour 11,3 millions d'euros, du fait de l'accroissement des investissements Internet depuis 2010.

Le résultat financier du Groupe représente une charge nette de 136,1 millions d'euros en hausse de 7,8 % entre 2011 et 2012. Le taux d'intérêt moyen de la dette a diminué en passant de 5,77 % en 2011 à 5,40 % en 2012, soit une baisse de 37 points de base principalement liée au tirage du RCF, dont la marge est inférieure à la marge moyenne. La baisse des taux Euribor a permis de compenser le renchérissement du coût de la dette suite aux opérations de refinancement menées en 2011. Hors tirage RCF et avant prise en compte des nouvelles conditions issues du refinancement finalisé le 27 novembre 2012, le coût de la dette s'établit à 5,80 % en 2012, stable par rapport à 2011.

Le résultat de la période s'élève à 158,5 millions d'euros, en baisse de 17,3 % par rapport à 2011.

Les développements qui suivent présentent le chiffre d'affaires et la marge brute opérationnelle, pour chacun des trois segments du Groupe : Internet, Annuaire imprimés et Autres activités.

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
Internet	622,7	575,0	8,3 %
Annuaire imprimés	416,6	490,7	- 15,1 %
Autres activités	26,9	35,9	- 25,1 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 066,2	1 101,6	- 3,2 %
<i>Chiffre d'affaires Internet en % du chiffre d'affaires total</i>	58,4 %	52,2 %	
Internet	269,6	254,8	5,8 %
Annuaire imprimés	184,8	222,1	- 16,8 %
Autres activités	10,1	11,0	- 8,2 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	464,5	487,9	- 4,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	43,6 %	44,3 %	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

1 Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Internet

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Internet pour les exercices 2011 et 2012 :

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	622,7	575,0	8,3 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	269,6	254,8	5,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	43,3 %	44,3 %	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires du segment Internet croît de 8,3 % en 2012 à 622,7 millions d'euros. Cette croissance soutenue a été tirée par les activités *Search*, portées par le mobile, l'activité *Display* en France, et la vente de sites.

La marge brute opérationnelle du segment Internet s'élève à 269,6 millions d'euros en 2012, en hausse de 5,8 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle passe de 44,3 % en 2011 à 43,3 % en 2012, principalement en raison de la poursuite des investissements commerciaux, partiellement compensée par la réduction de dépenses de marketing, communication Internet et technologie.

2 Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Annuaire imprimés

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Annuaire imprimés pour les exercices 2011 et 2012 :

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	416,6	490,7	- 15,1 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	184,8	222,1	- 16,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	44,4 %	45,3 %	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires du segment Annuaire imprimés est en baisse de 15,1 % en 2012 à 416,6 millions d'euros, principalement lié à une baisse plus prononcée des revenus sur l'ensemble des départements prospectés en 2012. À noter, l'arrêt des PagesBlanches dans huit départements en 2012 (Alpes-Maritimes,

Yvelines, Essonne, Val-d'Oise, Bouches-du-Rhône, Rhône, Seine-et-Marne et Saint-Pierre-et-Miquelon). Ces départements représentaient 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011 soit une baisse de 0,7 % du chiffre d'affaires des Annuaire imprimés en 2012 par rapport à 2011.

La marge brute opérationnelle du segment Annuaire imprimés s'élève à 184,8 millions d'euros en 2012, en baisse de 16,8 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle s'élève à 44,4 % en 2012, en baisse de 0,9 point par rapport à 2011. La poursuite de la réduction des coûts de fabrication et de distribution des annuaires, conjuguée à l'arrêt des PagesBlanches

dans huit départements, a permis de compenser partiellement l'investissement commercial en France, et ce malgré une baisse plus prononcée du chiffre d'affaires en 2012. Les coûts de papier, impression et portage sont en baisse de 18 % sur 2012, à comparer à une baisse du chiffre d'affaires du segment Annuaire imprimés de 15,1 % sur la même période.

3 Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Autres activités

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Autres activités pour les exercices 2011 et 2012 :

	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
<i>(en millions d'euros)</i>			
CHIFFRE D'AFFAIRES	26,9	35,9	- 25,1 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	10,1	11,0	- 8,2 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>37,5 %</i>	<i>30,6 %</i>	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires du segment Autres activités est en baisse de 25,1 % en 2012 à 26,9 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la forte baisse des revenus liés aux services de renseignement téléphonique, aussi bien des revenus publicitaires issus des annonceurs que des revenus des appels issus des utilisateurs de ce service.

La marge brute opérationnelle du segment Autres activités s'élève à 10,1 millions d'euros en 2012, en baisse de 8,2 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle passe de 30,6 % en 2011 à 37,5 % en 2012. L'impact de la baisse du chiffre d'affaires sur la marge est compensé par l'arrêt des dépenses publicitaires visant à promouvoir les services de renseignement téléphonique (118 008) et des économies sur le traitement des appels et la baisse du poids des affranchissements de courrier.

4 Perspectives

Face à la dégradation nette du marché publicitaire au quatrième trimestre 2012, le Groupe adopte les objectifs suivants pour 2013 :

- décroissance du chiffre d'affaires entre - 5 % et - 3 % :
 - maintien d'une croissance de nos activités digitales supérieure à celle du marché digital en France,
 - poids des activités digitales : près de 65 % du chiffre d'affaires total,

- poursuite d'une décroissance maîtrisée des Annuaire imprimés similaire à celle de 2012 ;
- MBO 2013 comprise entre 425 millions d'euros et 445 millions d'euros ;
- confirmation de la priorité à la réduction du niveau d'endettement.

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2013

À titre ordinaire

Comptes de l'exercice et affectation du résultat (Première à troisième résolutions)

Les 1^{er} et 2^e résolutions ont pour objet de soumettre à votre approbation, respectivement, les comptes annuels de PagesJaunes Groupe au 31 décembre 2012, qui se traduisent par un bénéfice de 166 730 810,45 euros, et les comptes consolidés de PagesJaunes Groupe au 31 décembre 2012 qui se traduisent par un bénéfice net part du Groupe de 158 549 milliers d'euros.

La 3^e résolution a pour objet d'affecter l'intégralité du bénéfice distribuable au poste « Report à nouveau ».

Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce (Quatrième résolution)

La 4^e résolution a pour objet l'approbation de diverses conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce qui ont été approuvées au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice. L'ensemble de ces conventions est détaillé au chapitre 19 du document de référence 2012.

Les conventions qui ont été approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice sont les suivantes :

- un contrat signé avec la société PagesJaunes relatif au financement bancaire, prévoyant notamment le cautionnement par PagesJaunes Groupe de toutes sommes dues au titre du crédit revolving de 400 millions d'euros (*Facility B*) par toute filiale du Groupe qui deviendrait emprunteur à ce titre. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 12 octobre 2006 ;
- un nantissement de quatrième rang portant sur les compte-titres au crédit duquel figurent les actions de PagesJaunes détenues par PagesJaunes Groupe, consenti dans le cadre de la conclusion de l'avenant au contrat de crédits intitulé « *Facility Agreement* » en date du 24 octobre 2006. Cet acte de nantissement a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 9 novembre 2012 ;
- un contrat de prestation de services signé avec la société Médiannuaire. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 20 novembre 2006. Compte tenu de l'évolution de l'actionnariat de PagesJaunes Groupe, le contrat de prestation de services a été résilié. L'avenant de résiliation a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 11 décembre 2012 ;
- un contrat de prêt signé avec la société PagesJaunes d'un montant de 150 millions d'euros. Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par période d'un an. La marge est de 175 points de base par an. Cette marge a été établie par référence à un benchmark pour cette même maturité et

pour des sociétés ayant une notation équivalente. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 14 février 2012 ;

- un contrat de prêt signé avec la société PagesJaunes d'un montant de 430 millions d'euros. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 18 décembre 2008. Compte tenu de l'évolution des conditions de marché, les conditions financières de ce contrat ont été modifiées en 2011, la marge passant de 90 points de base à 79 points de base et le taux bonifié de 3,95 % à 2,50 %. La modification de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 8 février 2011. Cette convention a été modifiée une nouvelle fois afin (i) d'en proroger le terme pour une période d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour des nouvelles périodes d'un an, (ii) d'harmoniser les conditions financières avec celles du prêt de 150 millions d'euros en appliquant une marge de 175 points de base par an, cette marge ayant été établie par référence à un benchmark pour cette même maturité et pour des sociétés ayant une notation équivalente, et (iii) de supprimer l'application du taux d'intérêt bonifié, la bonification étant désormais incluse dans la marge. La modification de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 23 octobre 2012 ;
- les termes et conditions du mandat de Directeur général de Jean-Pierre Rémy (détaillées en point 15.1 du document de référence), préalablement approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 mai 2009 ;
- les termes et conditions du mandat de Directeur général délégué de Christophe Pingard concernant sa rémunération, la mise en place d'une indemnité de départ et d'une obligation de non-concurrence (détaillées en section 15.1 du document de référence), préalablement approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 26 octobre 2011 ;
- un abandon de créance à hauteur de 11,5 millions d'euros au profit de la société QDQ Media dans le cadre d'un prêt participatif signé le 22 octobre 2001 et le report de l'échéance du prêt participatif de 5 millions d'euros du 15 décembre 2009 au 15 décembre 2013. Ces opérations ont été préalablement approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2009 ;
- une lettre de soutien, demandée par les Commissaires aux comptes, dans le cadre de l'arrêté des comptes de QDQ Media. Cette lettre de soutien a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 8 février 2011 ;
- dans le cadre du processus de refinancement d'une partie de la dette bancaire de PagesJaunes Groupe intervenu en avril 2011, les termes et conditions des documents de financement au titre de la tranche C1 de cette dette ainsi que les termes de l'émission des Obligations *High Yield* et la conclusion du *Purchase Agreement*, préalablement approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 28 avril 2011.

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions PagesJaunes Groupe
(Cinquième résolution)

La 5^e résolution est destinée à renouveler l'autorisation d'achat d'actions qui avait été conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en date du 6 juin 2012, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation reprend les finalités sur lesquelles vous vous êtes prononcés favorablement les années passées. En effet, la Société doit pouvoir disposer de la flexibilité nécessaire pour lui permettre d'être en mesure de réagir aux variations des marchés financiers en procédant à l'achat et à l'annulation d'actions.

Cette résolution prévoit donc que la Société pourrait acquérir ses actions dans la limite légale de 10 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de votre Assemblée et que le nombre maximum d'actions détenues après ces achats ne pourrait excéder 10 % du montant du capital social à tout moment.

Le prix maximal pour intervenir en Bourse serait fixé à 6 euros par action.

Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en cas d'offre publique et est valable pour une période de 18 mois.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Sixième résolution)

La 6^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Monsieur Nicolas Cattelain en qualité d'administrateur.

Monsieur Nicolas Cattelain a été coopté par le Conseil d'administration du 2 mai 2012. À la suite de sa démission, il a été remplacé par Monsieur Steven Mayer lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Septième résolution)

La 7^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Monsieur Andrew Wolff en qualité d'administrateur.

Monsieur Andrew Wolff a été coopté par le Conseil d'administration du 21 septembre 2012. À la suite de sa démission, il a été remplacé par Madame Cécile Moulard lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Huitième résolution)

La 8^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Madame Sandrine Dufour en qualité d'administrateur.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Neuvième résolution)

La 9^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Monsieur Steven Mayer en qualité d'administrateur.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Dixième résolution)

La 10^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Monsieur Lee Millstein en qualité d'administrateur.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Onzième résolution)

La 11^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Madame Cécile Moulard en qualité d'administrateur.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Douzième résolution)

La 12^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Monsieur Marc Simoncini en qualité d'administrateur.

Ratification de la cooptation d'un administrateur
(Treizième résolution)

La 13^e résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Médiannuaire Holding en qualité d'administrateur.

À titre extraordinaire

Votre Assemblée, statuant à titre extraordinaire, est appelée à se prononcer sur plusieurs modifications des statuts de votre Société visant notamment à changer la dénomination sociale de la Société (14^e et 15^e résolutions).

Changement de la dénomination sociale
(Quatorzième résolution)

Il vous est proposé de changer la dénomination sociale de la Société pour adopter la dénomination « Solocal Group ». Si vous approuvez ce changement, il conviendra de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit :

« La Société a pour dénomination "Solocal Group" ».

Modification des articles 10 et 27 des statuts
(Quinzième résolution)

Il vous est demandé de vous prononcer sur des modifications des statuts de votre Société à la suite de la prise d'effet le 1^{er} mai 2013 des dispositions statutaires relatives à l'existence d'un droit de vote double, telles qu'adoptées par l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2011 par sa dixième résolution.

La première modification aurait pour objet la mise à jour du texte de l'article 10 des statuts en supprimant la dernière phrase du deuxième alinéa de cet article, qui fixe au 1^{er} mai 2013 la date de prise d'effet des dispositions relatives au droit de vote double, cette phrase étant devenue obsolète.

Il vous est également demandé de compléter le premier alinéa de l'article 27 des statuts relatif au droit de vote, pour y ajouter une référence à l'existence d'un droit de vote double ; et en conséquence de modifier comme suit le premier alinéa de l'article 27 des statuts :

« Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve d'éventuelle privation du droit de vote et de ce qui est prévu à l'article 10 des statuts. »

Renseignements sur les administrateurs dont la ratification de la cooptation est proposée à l'Assemblée générale

Nom	Âge	Fonction	Nombre de titres dont le mandataire est titulaire ou porteur	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des cinq dernières années
Nicolas Cattelain	39	Administrateur Membre du Comité d'audit Membre du Comité des rémunérations et des nominations	1	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Administrateur de NXP Semiconductors N.V. Mandats qui ne sont plus exercés : Néant
Andrew Wolff	43	Administrateur	1	Assemblée générale devant se réunir en 2016	Administrateur de CS Wind Corporation Administrateur de Leed International Education Group Inc. Administrateur de Taikang Life Insurance Co., Ltd Mandats qui ne sont plus exercés : Anhui Kouzi Distillery Co., Ltd. Geo Young Corporation Mindray Medical International Limited Geodex Communications, Inc. Grupo Clarín S.A.
Sandrine Dufour	46	Administrateur	En cours d'acquisition	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Directeur de l'Innovation et Directeur financier adjoint du groupe Vivendi Président et administrateur de Watchever (Vivendi Mobile Entertainment) Membre du Comité d'Audit de Maroc Telecom Administrateur CEREP Mandats qui ne sont plus exercés : Néant
Steven Mayer	52	Administrateur	En cours d'acquisition	Assemblée générale devant se réunir en 2014	<i>Senior Managing Director</i> , coresponsable de l'activité Global Private Equity et Président du comité d'investissements de Cerberus Capital Management, L.P. Administrateur de BlueLinx Holdings Inc. Administrateur de Grifols S.A. Administrateur d'Innkeepers USA LLC Administrateur de Spyglass Entertainment Holdings, LLC Administrateur de TransCentra Inc. Administrateur d'YP Holdings LLC Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de Acterna Inc Administrateur de Airway Industries Administrateur de BDK Holdings, Inc. Administrateur de Chicago Pizza & Brewery Inc. Administrateur de DecisionOne Corporation Electropharmacology, Inc. Administrateur de LNR Property Holdings Ltd. Administrateur de MAI Systems Corporation Administrateur de Mednet Administrateur de MPC Corporation Administrateur de NewStar Media, Inc. Administrateur de Palomar Communications, LLC Administrateur de Roland International Corporation Administrateur de Talecris Biotherapeutics Holdings, Inc. Administrateur de Velocita Wireless Holding Corp. Président/membre des comités de créanciers de Uniroyal Technology, Cherokee Inc., LVI Environmental Services Group, Great American Industries, Inc., Fairfield Acceptance Corporation, Lexington Precision Corporation et After Six Corporation

Nom	Âge	Fonction	Nombre de titres dont le mandataire est titulaire ou porteur	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des cinq dernières années
Lee Millstein	42	Administrateur Membre du Comité des rémunérations et des nominations	En cours d'acquisition	Assemblée générale devant se réunir en 2014	<p><i>Senior Managing Director</i> de Cerberus Capital Management L.P. <i>Chairman</i> de Cerberus European Investments LLC <i>Managing Director</i> de S-H Japan GP, LLC. Administrateur d'Ursus Alfa, SL Administrateur de Cerberus Iberia Advisors, SL Administrateur de Promontoria Brick, SL Administrateur de Promontoria Bee, SL, Administrateur de Promontoria Sierra, SL Administrateur d'Admiral Taverns Brit Holdings Limited Administrateur d'Admiral Taverns Brit Intermediate Holdings Limited Administrateur d'Admiral Taverns Brit Midco 1 Limited Administrateur d'Admiral Taverns Brit Midco 2 Limited Administrateur d'Admiral Taverns Brit Bidco Limited</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de l'Aozora Bank</p>
Cécile Moulard	49	Administrateur Membre du Comité des rémunérations et des nominations Membre du Comité stratégique	4 201	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p>Administrateur de MilleMercis Administrateur de la Holding incubatrice Internet de Truffle Capital Administrateur de AXA France (IARD-Vie)</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Néant</p>
Marc Simoncini	50	Administrateur	En cours d'acquisition	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p>Président Directeur général de Jaïna Capital Administrateur de Meetic Administrateur de Homair Administrateur de Ziloc Administrateur de Sensee Administrateur de Regime Coach</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Président du Conseil de surveillance du Groupe Prestigium</p>
Médiannuaire Holding	-	Administrateur Membre du Comité d'audit	51 960 633	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p>Directeur financier au sein de Best Buy Acquisition Corp Président et fondateur de 22nd Century Media, LLC Administrateur honoraire – Josephinum Academy, (œuvre caritative) Chicago, IL Membre du Conseil des associés – Metropolitan Family Services Chicago, IL Membre de la Commission de développement – Chicago Symphony Orchestra, Chicago, IL</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de Spherion (ex-Tatum LLC) Administrateur de K12.com Administrateur de FirstHealth Administrateur de Turtle Wax Administrateur ; membre de la Commission des investissements ; membre de la Commission des programmes, et membre au sein du Groupe de travail United Way – Metropolitan Family Services, Chicago, IL Membre du Conseil de gestion – Chicago Symphony Orchestra, Chicago, IL Membre du Conseil de gestion dans l'Illinois – The Nature Conservancy, Arlington, VA Administrateur de Minnesota Orchestra, Minneapolis, MN</p>

Nicolas Cattelain a été Directeur *Private Equity* chez Kohlberg Kravis & Roberts de 2000 à 2012. Il a débuté sa carrière chez Merrill Lynch et Industri Kapital et est diplômé de Sciences-Po. Il est également administrateur de NXP Semiconductors N.V.

Andrew Wolff dirige la *Merchant Banking Division* de Goldman Sachs pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, et la codirige en Asie-Pacifique. Il est membre des *European Management Committee*, *Asia Pacific Management Committee*, *Growth Markets Operating Committee*, *Global Goldman Sachs Corporate Investment Committee*, *Asia Pacific Risk Committee* et du *MBD Client and Business Standards Committee*. Il a rejoint Goldman Sachs en 1998 au sein du *Principal Investment Area*. Il a été nommé *Managing Director* en 2005 puis *Partner* en 2006. Andrew Wolff dispose d'une expérience de l'investissement dans les marchés à travers le monde et a siégé au Conseil d'administration de sociétés aux États-Unis, au Japon, au Brésil, au Canada, en Argentine, en Chine, en Corée et en France. Il a obtenu un *Bachelor of Arts* en philosophie de l'Université Yale en 1991, ainsi qu'un doctorat en droit de la *Harvard Law School* et un MBA de la *Harvard Business School* en 1998.

Sandrine Dufour est Directeur de l'Innovation du groupe Vivendi depuis octobre 2010. Elle est également Directeur financier adjoint de Vivendi. Auparavant, Sandrine Dufour a été successivement chargée de mission auprès du Directeur financier de Vivendi, Directeur financier de VU Net puis Directeur de l'Audit interne et Projets spéciaux de Vivendi, basée à New York. Avant d'entrer chez Vivendi en 1999, Sandrine Dufour a occupé les fonctions d'analyste financier à la BNP puis à la société de Bourse CAI Cheuvreux. Sandrine Dufour est diplômée de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales), de la SFAF (Société française des analystes financiers) et du CFA (*Chartered Financial Analyst*).

Steven Mayer est *Senior Managing Director*, coresponsable de l'activité *Private Equity* et Président du Comité d'investissement de Cerberus Capital Management, L.P. (« Cerberus »). Avant de rejoindre Cerberus en 2002, M. Mayer a exercé les fonctions de *Managing Director* de Gores Technology Group et de Libra Capital Partners, L.P. Auparavant, M. Mayer a été avocat chez Sullivan & Cromwell. M. Mayer est diplômé de l'Université de Princeton et de la *Harvard Law School*.

Lee Millstein est *Senior Managing Director* de Cerberus Capital Management L.P. (« Cerberus ») et *Chairman* de Cerberus European Investments LLC. Il a intégré Cerberus en 2007. Auparavant, Lee Millstein était *Head of Corporate and Investment Banking* d'Aozora Bank. Avant de rejoindre Aozora Bank, il avait travaillé pendant dix ans chez Morgan Stanley. M. Millstein est diplômé de l'Université de Pennsylvanie et de la *Wharton School*.

Cécile Moulard a fait ses premiers pas professionnels comme journaliste, puis a traversé l'Atlantique pour travailler dans une banque d'affaires à New York. À son retour en France, les nouveaux territoires deviennent son quotidien. L'Agence Carat l'accueille en 1990. En octobre 1995, elle crée Carat Interactive dont elle prend la Direction Générale et assure le développement international. Cécile Moulard rejoint ensuite le groupe Vivendi comme Conseiller spécial du Président et travaille notamment sur les problèmes d'éthique liés à Internet. En février 2000, elle lance Amazon.fr au poste de Directeur général en charge de la stratégie, du marketing et du développement. En 2004, Cécile Moulard rejoint Meetic pour préparer l'entrée en Bourse de la société et organiser le marketing et le développement à l'international. Aujourd'hui, Cécile Moulard vit entre la France et les États-Unis. Elle est associée fondateur de Smallbusinessact.fr et s'implique dans le développement de startups, conseille et accompagne de manière opérationnelle des entreprises « traditionnelles » dans leur appropriation des technologies de l'information au sein de sa structure Sixième Continent. Elle est aussi membre du Conseil d'administration de MilleMercis et de la Holding incubatrice Internet de Truffle Capital. Elle est chargée d'enseignement à HEC/Telecoms Paris, *Young Leader Fellow*, *Eisenhower Fellow* et *Remarque Fellow*. Née en 1963, Cécile Moulard est diplômée d'IEP Paris et titulaire d'un DESS de marketing d'IEP Paris.

Marc Simoncini est Président Directeur général de Jaïna Capital. Il a créé en 1998 la société i(france), portail Internet grand public dont la vocation est de mettre des outils gratuits à la disposition des internautes (e-mails gratuits, hébergement de sites personnels, agendas, etc.). En 2000, il vend i(france) à Vivendi Universal avant de se lancer dans la création de Meetic. Meetic devient rapidement un vrai phénomène de société. Dix ans après son lancement, le site a réussi à s'imposer comme le leader européen des rencontres en ligne. Il est introduit en Bourse en 2005 (Euronext Paris compartiment B). En 2011, il cède Meetic au groupe américain IAC et crée une holding d'investissement, Jaïna Capital, afin d'accompagner les entrepreneurs talentueux dans la réussite de leur entreprise. Marc Simoncini est également, depuis plus de 10 ans, un *business angel* dans de nombreuses sociétés de l'Internet, dont 1000Mercis ou Winamax.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2013

À titre ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle arrête le bénéfice net de cet exercice, tel qu'il ressort desdits comptes, à 166 730 810,45 euros.

L'Assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, qui s'élève à la somme de 79 922 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le montant de l'impôt y afférent, soit 0 euro.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés ainsi que l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tel que ressortant des comptes annuels)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration :

- constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à 166 730 810,45 euros ;
- constate que, compte tenu du report à nouveau créditeur de 1 249 924 497,26 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice est de 1 416 655 307,71 euros ;
- et décide d'affecter l'intégralité du bénéfice distribuable au poste « report à nouveau ».

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action	Quote-part du dividende éligible à l'abattement ⁽¹⁾
2009	280 984 754	0,65	100 %
2010	280 984 754	0,58	100 %
2011	280 984 754	0	100 %

(1) Abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions PagesJaunes Groupe)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

- met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 6 juin 2012 par sa 5^e résolution d'acheter des actions de la Société ;
- autorise le Conseil d'administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la Société, dans les conditions définies ci-après et dans la limite de 10 % du montant du capital social existant au jour de la présente Assemblée :
 - le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 6 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence,
 - le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat s'élève à 168 590 852 euros,
 - cette autorisation est valable pour une période de 18 mois,
 - les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne peuvent en aucun cas amener la Société à détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, plus de 10 % des actions composant le capital social à la date considérée,
 - l'acquisition ou le transfert de ces actions peut être effectué, par tous moyens, notamment sur le marché ou sur les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré,
 - les acquisitions ou transferts d'actions pourront être réalisés à tout moment, sauf en période d'offre publique visant les actions de la Société, dans le respect des dispositions légales ou réglementaires.

Ces achats d'actions pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la loi, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant :

- de mettre en place et d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'entreprises associées et notamment d'allouer des actions aux salariés du groupe PagesJaunes Groupe dans le cadre (i) de la participation aux résultats de l'entreprise et (ii) de tout plan d'achat, d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions (en ce compris toute cession d'actions visée à l'article L. 3332-24 du Code du travail) au profit des salariés et mandataires sociaux ou de certains d'entre eux, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations,
- de réduire le capital de la Société en application de la dix-huitième résolution approuvée par l'Assemblée générale du 6 juin 2012,
- d'assurer la liquidité de l'action PagesJaunes Groupe par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,

- de conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- de mettre en place et d'honorer des obligations liées à des titres de créance convertibles en titres de propriété et notamment de remettre des actions à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens immédiatement ou à terme à des actions, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de PagesJaunes Groupe liées à ces valeurs mobilières.

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser si nécessaire les termes et en arrêter les modalités, pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, établir tous documents notamment d'information, procéder à l'affectation et, le cas échéant, la réaffectation des actions acquises aux différentes finalités poursuivies, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Monsieur Nicolas Cattelain en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Nicolas Cattelain en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 2 mai 2012, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Monsieur Andrew Wolff en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Andrew Wolff en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 21 septembre 2012, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HUITIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Madame Sandrine Dufour en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Madame Sandrine Dufour en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 23 avril 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Monsieur Steven Mayer en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Steven Mayer en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

DIXIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Monsieur Lee Millstein en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Lee Millstein en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

ONZIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Madame Cécile Moulard en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Madame Cécile Moulard en qualité

d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Monsieur Marc Simoncini en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Marc Simoncini en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

(Ratification de la cooptation de Médiannuaire Holding en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de la société Médiannuaire Holding en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

À titre extraordinaire

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

(Changement de la dénomination sociale de la Société)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de changer la dénomination sociale de la Société pour adopter la dénomination « Solocal Group ».

En conséquence, l'article 2 est modifié comme suit :

« La Société a pour dénomination "Solocal Group" ».

QUINZIÈME RÉSOLUTION

(Modification des statuts en relation avec la prise d'effet le 1^{er} mai 2013 des dispositions statutaires relatives au droit de vote de double)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide, à la suite de la prise d'effet le 1^{er} mai 2013 des dispositions statutaires relatives à l'existence d'un

droit de vote double, telles qu'adoptées par l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2011,

- de mettre à jour le texte de l'article 10 des statuts en supprimant la dernière phrase du deuxième alinéa de cet article, relative à la date de prise d'effet des dispositions relatives au droit de vote double, devenue obsolète ; et
- de compléter le premier alinéa de l'article 27 des statuts relatif au droit de vote, pour y ajouter une référence à l'existence d'un droit de vote double ; et en conséquence de modifier comme suit le premier alinéa de l'article 27 des statuts :

« Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve d'éventuelle privation du droit de vote et de ce qui est prévu à l'article 10 des statuts. ».

Le reste des articles 10 et 27 demeure inchangé.

SEIZIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133-135-148 du décret du 23 mars 1967)

Nature des indications <i>(en dehors du capital, montants en milliers d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2012
1 – SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	56 196 951	56 196 951	56 196 951	56 196 951	56 196 951
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	280 984 754	280 984 754	280 984 754	280 984 754	280 984 754
2 – RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
a) Chiffre d'affaires HT	4 995	7 171	7 683	10 563	10 233
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissements et provisions	172 392	229 857	211 497	125 881	125 723
c) Impôts sur les bénéfices	(55 863)	(42 491)	(45 382)	(63 300)	(55 410)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	128 397	273 456	253 244	187 724	166 731
f) Montant des bénéfices distribués en n + 1 ⁽¹⁾	269 454	182 446	162 697	-	-
3 – RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION <i>(en euros)</i>					
a) Bénéfice après impôt et participation mais avant amortissements, provisions	0,81	0,97	0,91	0,67	0,64
b) Bénéfice après impôt, participation, amortissements et provisions	0,46	0,97	0,90	0,67	0,59
c) Dividende versé à chaque action en n + 1 ⁽¹⁾	0,96	0,65	0,58	0,00	0,00
4 – PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	30	32	32	38	38
b) Montant de la masse salariale	3 937	7 865	5 299	8 645	7 342
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 559	2 830	2 082	3 465	4 163

(1) Ou proposé à l'Assemblée générale pour le dernier exercice (actions d'autocontrôle non déduites).

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

Retournez ce document dûment complété
et signé directement à :



PagesJaunes Groupe – Relations actionnaires
7, avenue de la Cristallerie – 92317 SÈVRES Cedex

Assemblée générale mixte des actionnaires de PagesJaunes Groupe du 5 juin 2013

M. Mme Mlle

Nom, prénoms :

Adresse :

Code postal Ville :

Adresse électronique :

Numéro de compte nominatif :

En application des dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, je demande à la société PagesJaunes Groupe de me faire parvenir l'ensemble des documents et renseignements concernant l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2013, tels qu'ils sont énumérés à l'article R. 225-83 du Code de commerce.

En qualité de propriétaire d'actions nominatives, je demande également qu'une formule de pouvoir et les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce me soient adressés à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

En qualité de propriétaire d'actions, toutes sous la forme au porteur.
(Cet alinéa n'a pas à être rempli si l'actionnaire possède des actions nominatives.)

Je déclare que ces actions sont inscrites à un compte tenu par :

Nom et adresse de votre intermédiaire financier :

.....

Intermédiaire habilité, et que l'attestation délivrée par cet intermédiaire, constatant l'enregistrement comptable des actions au plus tard le tard le 31 mai 2013 à 0 heure (heure de Paris), a été déposée chez PagesJaunes Groupe, dépositaire désigné dans l'avis de convocation (articles R. 225-85 et R. 225-88 du Code de commerce).

Fait à, le 2013.

Signature :



DEMANDE D'ENVOI PAR INTERNET

Retournez ce document dûment complété
et signé directement à :

BNP Paribas Securities Services, CTS Assemblées
Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère –
93761 Pantin Cedex



Aux actionnaires inscrits au nominatif ⁽¹⁾ des documents de participation aux Assemblées générales

PagesJaunes Groupe, conscient de ses responsabilités vis-à-vis de l'environnement, a décidé de limiter, autant que possible, l'utilisation du papier dans ses communications.

C'est la raison pour laquelle ce formulaire vous est envoyé.

Nous sommes certains que vous serez nombreux à vous associer à cette démarche citoyenne.

Je souhaite que me soient envoyés **par Internet à mon adresse électronique** indiquée ci-dessous, à compter de la première Assemblée générale de 2014, ma convocation et les documents de participation aux Assemblées générales de PagesJaunes Groupe.

J'autorise expressément PagesJaunes Groupe (ou son mandataire le cas échéant) à m'envoyer **par courriel** toutes communications en relation avec la vie sociale de PagesJaunes Groupe.

M. Mme Mlle

Nom, prénoms :

Adresse :

Code postal Ville :

Adresse électronique :

Numéro de compte nominatif :

Fait à, le 2013.

Signature :

Si vous décidez, à tout moment, de recevoir à nouveau votre convocation ainsi que les documents de participation à l'Assemblée générale par voie postale, il vous suffirait de nous en informer par lettre recommandée avec accusé de réception.



(1) Cette possibilité est ouverte exclusivement aux actionnaires inscrits au nominatif de PagesJaunes Groupe.

Solocal Group, nouvelle dénomination sociale de PagesJaunes Groupe,
sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 5 juin 2013

PAGESJAUNES GROUPE

Société anonyme au capital de 56 196 950,80 euros
R.C.S. Nanterre 552 028 425

Siège social : 7, avenue de la Cristallerie – 92317 Sèvres Cedex
Téléphone : 0800 81 84 54 (Numéro vert)
E-mail : actionnaires@solocalgroup.com - www.solocalgroup.com